

GUEUBI Ernest Henri

né le octobre 1885 nyonseau

père marchand de bois

consors 23 décembre 1905

misors 9 juin 1906

sup diaire 27 décembre 1907

diaire 29 juin 1908

mère 27 septembre 1908

étudiant Ecole St Aubin 1908

professeur Combrée 1909

vicaris Combrée 1924 (S.A. 27 juillet)

curé La Joille-Yvon 1926 (S.A. 8 août)

fait fonctions de vicaris à Durtal août-sept 1916
- à partir d'octobre 1916, il est vicaris auxiliaire
à Combrée, tout en restant professeur au
collège de Combrée

en congé pour raisons de santé 1963

(S.A. 17 novembre)

décédé aux Ardilliers 25 novembre 1963

(S.A. 772)

Études à Combrée

DÉCÈS DANS LE CLERGÉ

Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé, des communautés religieuses et des fidèles, le repos éternel de M. l'abbé Ernest GUEURI, ancien curé de La Jaille-Yvon, retiré à la Maison de retraite des Ardilliers à Saumur, décédé le 25 novembre, à l'âge de 78 ans.



M. l'abbé Ernest Gueuri naquit à Nyoiseau, le 4 octobre 1885. C'est dans le Segréen qu'il passa toute sa vie. Elève au collège de Combrée, il le quitta pour le Grand Séminaire d'Angers où il se prépara au sacerdoce. Ordonné prêtre le 27 septembre 1908, il resta un an à l'Université pour y faire des études de lettres, et revint dès 1909 au collège de Combrée. Il y fut professeur jusqu'en 1924. Le ministère paroissial l'attirait ; en 1916 il est nommé vicaire auxiliaire à Combrée et en 1924 il quitte le collège pour se consacrer entièrement à ce vicariat. En 1926, la paroisse de La Jaille-Yvon lui est confiée. Pendant 37 ans il se dévoua à son troupeau sans abandonner pour autant ses livres classiques. Il y a quelques mois ses forces déclinerent : « Cela ne va plus, disait-il, je perds mon grec. » Il s'en alla aux Ardilliers et le 12 novembre dernier donna sa démission. C'est dans le cimetière de sa paroisse de La Jaille-Yvon qu'il repose désormais.

DEUXIÈME PARTIE

RETRAITES DE GARÇONS

1° Elles sont fixées aux dates suivantes : du jeudi 26 décembre, à 17 heures au samedi 28 décembre, à 18 heures.

2° Des centres de retraite sont prévus en différents points du diocèse. Nous en publierons la liste exacte et définitive dès que nous aurons reçu toutes les réponses des maisons auxquelles nous avons demandé d'accueillir les enfants. Ces centres seront sensiblement les mêmes que l'an dernier.

3° INSCRIPTION.

Les retraites s'adressent aux garçons ayant atteint 10 ou 11 ans en 1963 (nés en 1953 ou 1952). Les inscriptions doivent parvenir sans faute au Secrétariat de l'Enfance, 2, rue de l'Oisellerie, avant le 16 décembre (dernier délai).

Il est recommandé que ne soient envoyés que des garçons qui ont la maturité intellectuelle et spirituelle suffisante pour pouvoir profiter de ces retraites.

4° QUESTIONS MATÉRIELLES.

Les enfants apportent leur drap ou sac de couchage, leur nécessaire de toilette, une serviette de table.

Ils apportent également un missel, un chaquet, un parolier, leur menu matériel d'écolier (crayons, ciseaux, colle), et un carnet.

Le prix demandé par enfant (pension + frais généraux), sera comme l'an dernier de 15 F.

5° Vers le 20 décembre, les prêtres qui auront envoyé à temps leurs inscriptions (nombre d'enfants), recevront toutes précisions nécessaires (lieu de la retraite, nom du prédicateur, modalités de paiement, etc...).

M. Ménard,
Aumônier diocésain de l'Enfance

GUEURI 3057 Ernest (1885-1963)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de quatrième) de diocèse d'Angers de 1909 à 1910

Combrée (professeur de troisième) de diocèse d'Angers de 1910 à 1924

Curé de Jaille-Yvon (La) de 1926 à 1963